

Société d'apiculture de l'Orbe, PV assemblée du 1er avril 2016

1. Ordre du jour accepté à l'unanimité

Excusés. Isuf Gecaj, Fabrice Grandjean, Adrien König, François Buchs et Aline Puga et Laurence Marchand. 19 personnes présentes, dont 2 membres amis, présidents des sociétés voisines.

1. Le Procès-verbal de l'assemblée du 27 mars 2015 est approuvé à l'unanimité.

2. Admission et démission

Les nouveaux membres suivant sont acceptés par acclamation : Sophie Mayor, Doria Morau, Jérémie Cochand, Joachim Fivaz et Bernard Gentil.

Ont démissionnés : Daniel Guignard et Antoine Magnenat

Ont été radiés : Julien Bocion et Béatrice Vuagniaux

3. Rapport du Président

Eric Epiney déclare être satisfait du développement de la société depuis son élection. Il mentionne entre autres, le nouveau site Internet, le nouveau Logo et la mise en fonction du rucher école d'Urbabeille avec son propre local d'extraction.

Points à retenir concernant notre activité apicole :

Au niveau Suisse, en 2015, la moyenne de 25kg de miel par colonie est annoncée.

Dans le canton de Vaud, 50% des apiculteurs déclarés sont labellisés.

André Pasche a été élu Président de la FVA et Sonia Burri, canton du Jura, a été élue Présidente de la SAR.

Myriam Buchs s'est inscrite pour obtenir le brevet Fédéral d'apiculture.

L'ORIF analyse le miel pour 15.- par échantillon.

Une demande a été faite à la SAR pour que chaque membre puisse recevoir l'agenda apicole de l'année.

4. Comptes de notre société

5. Rapport du vérificateur

Nexhemedin Ajvazi a vérifié les comptes seul vu que Pierre-Henri Conod n'était pas disponible. Il déclare être satisfait du travail de notre caissier Stéphane Beney et n'a pas d'autre remarque à faire. Le bénéfice de l'année 2015 se monte à 1148.25 Fr. Suite à ce bon résultat, le patrimoine est désormais de 13821.- Fr.

L'assemblée accepte les comptes 2015 à l'unanimité et remercie son auteur.

Notre Président pose la question concernant la somme investie dans le projet Urbabeille de 3545.-Fr. Cette somme couvre la valeur du matériel d'extraction du local. Il déclare que le local d'extraction d'Urbabeille est disponible sur demande pour les membres de notre société qui n'ont pas encore leur propre équipement. Notre Président précise qu'une demande d'aide financière a été faite à la Loterie Romande. Au cas où celle-ci n'entrerait pas en matière, notre société devrait prendre

en charge cette dépense et le président offrera les bocaux et les voiles. Il demande l'accord de l'assemblée d'accepter cette proposition et celle-ci l'accepte à l'unanimité. Notre caissier Stéphane Beney déclare avoir acheté un nouveau programme informatique pour notre comptabilité.

Myriam Buchs et Nathalie Rais ont été élu rapporteurs pour 2016.

6. Cotisation 2016

La cotisation annuelle reste à 80.- Fr. pour les membres et 20 frs pour les membres amis

7. Nomination du Comité et du Président

Charly Buffet ayant donné sa démission, nous sommes à la recherche d'un nouveau membre qui sera élu à l'assemblée d'Automne du 4 novembre. Le comité actuel ainsi que son Président sont réélus par acclamation.

8. Activités 2016

Les cours pour débutants SAR auront lieu au rucher Urbabeille à Orbe. L'intérêt pour ces cours est très grand malgré les nouvelles règles instaurées par la SAR. La durée des cours est de 2 ans et coûte 200.- Fr. par année. Une seule absence est tolérée. Il est désormais obligatoire de faire partie d'une société dès que l'on possède des abeilles.

Urbabeille. Notre Président qui s'engage très fort dans ce projet a besoin d'aide à certaines occasions et a fait passer une circulaire dans l'assemblée pour les intéressés. Une journée porte ouverte aura lieu le 30 avril prochain. Inauguration du Biotope le 3 mai. Visite du rucher pendant la Fête de la Nature les 21 et 23 mai.

Distribution d'acaricides chez Nexhmedin Ajvazi le 22 juin

Cours de la FVA sur son concept de traitement contre les varroas le 25 juin à Marcellin.

Elevage de reine chez Nexhmedin Ajvazi le 25 juin.

Myriam Buchs, monitrice éleveur est également disponible pour ceux qui désirent avoir des larves d'abeilles sélectionnées pour faire leur propre élevage.

Cours de formation de paquets d'abeilles avec Epiney Eric le 23 juillet.

Comptoir Suisse à Lausanne, Nexhmedin Ajvazi y sera présent le 11 septembre.

Bourse aux Sonnaillies 14 au 16 octobre

Suite aux explications de notre Président et à la discussion qui en suit, l'assemblée approuve à l'unanimité la contribution journalière de 50.- Fr. pour ceux qui y vendent leur miel. Le concours du paquet de cire est supprimé. La responsabilité de présenter

une ruchette de démonstration est celle de l'apiculteur qui s'est inscrit pour la journée. La présence de cette ruchette est exigée de la part de la Fva. En 2016, le résultat de la vente du vendredi est réservé aux acteurs du rucher Urbabeille. Une partie des revenus sera offert à l'association d'aide au Burkina Faso de Jean-Daniel Bertholet. Pierre Henri Conod viendra le samedi et Isuf Gecaj le dimanche.

9. Mise en conformité des statuts de notre société

Notre président explique les changements mineurs à effectuer suite à une relecture faite par notre nouveau Président FAV André Pasche.

L'assemblée approuve ces changements à l'unanimité.

10. Rapport de notre inspecteur Brahim Ajvazi

Brahim explique le nouveau règlement concernant le lieu d'extraction et la conduite du rucher valable pour tous les apiculteurs vendant leur miel au public. L'état sanitaire des abeilles sera maintenu sans recourir à des traitements qui ne sont pas prescrits par le service sanitaire officiel.

Les pertes hivernales sont en moyenne plus faible que les années précédentes, soit 16,5 % par rapport à 20 % pour les 3 dernières.

La surveillance mise en place en Suisse au sujet du petit coléoptère des ruches n'a aucun cas à signaler en 2015. Le risque d'introduction dans notre pays reste réel et le contrôle périodique continue. L'importation d'abeilles des zones touchées en Italie du sud (Calabre et Sicile) reste interdite.

En 2015, une vingtaine de cas de loque américaine ont été déclarée dans le canton de Vaud. Brahim rappelle que plusieurs communes voisines sont sous séquestre (notamment les 3 communes de la Vallée de Joux) et qu'aucun mouvement de ruches n'est permis sans autorisation de l'inspecteur compétant.

11. Echange de vue sur l'hivernage

Notre Président annonce un vol de 4 ruches, découvert récemment à Arnex qui a été déclaré à la Gendarmerie. Il est très déçu de son auteur inconnu qui est certainement un apiculteur. Ce vol suit ceux déclaré par Ruth Erismann en 2015 et chez Nexhemedin Ajvazi en 2014.

Il rappelle que les traitements contre les varroas doivent être effectués à temps en respectant les directives d'Apisuisse (www.apisuisse.ch).

Bernard Panchaud déclare être agréablement étonné de la force de certaines de ses colonies sises à Agiez, qui ont plusieurs cadres de couvain operculés et déjà quelques cellules de mâles.

12. Propositions individuelles

13. Présentation d'Urbabeille

Une série de belles photos est présentée sur écran par notre Président. L'assemblée acclame cette belle réalisation et félicite les deux acteurs présents, Eric Epiney et Stéphane Beney, José Basset étant retenu au travail.

14. Conférence de Jean-Daniel Bertholet

Notre conférencier de ce soir est un apiculteur expérimenté de longue date, Président de sa Société d'apiculture de Bière et membre fondateur de l'Association des Amis de Songpelse (song-taaba.org) au Burkina Faso.

Il nous parle avec beaucoup d'émotion de ce projet d'aide dans un zone rurale semi désertique auquel il contribue depuis 2007. Sa présentation à l'aide de magnifiques images sur écran, accompagnée de ses commentaires bienveillant et souvent amusants captive l'assemblée pendant une bonne heure. Il s'en suit quelques questions auxquels il est très content d'y répondre.